



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeux vidéo

Question écrite n° 96242

Texte de la question

M. Patrick Balkany attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les enjeux posés par l'essor du jeu vidéo. En France, 38,8 millions de jeux ont été écoulés pour la seule année 2009. Les Français figurent ainsi parmi les Européens les plus adeptes de ce loisir, 38 % d'entre eux déclarant s'y être adonnés au cours des 6 derniers mois. Si l'engouement est réel, ce loisir suscite également des inquiétudes, notamment chez les parents des jeunes enfants ou adolescents. En effet, le caractère violent ou choquant de certains jeux vidéo, de plus en plus réalistes, est régulièrement dénoncé par les parents qui peinent à évaluer le contenu de ces jeux. Aussi, il apparaît nécessaire d'intensifier le travail de sensibilisation à destination des parents afin de leur permettre de s'approprier la signalétique européenne: violence, grossièreté de langage, discrimination, nudité, usage de drogue... tous ces logos doivent être mieux connus des parents afin de les guider dans leur choix d'achat. Aussi, il lui demande si la mise en place d'une large campagne d'information, à destination des parents mais aussi des enfants, sur la signalétique en vigueur pourrait être envisagée dans les mois à venir.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Balkany](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96242

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 2010, page 13666

Question retirée le : 28 décembre 2010 (Retrait à l'initiative de l'auteur)